



GUIDE DU RELAIS LOCAL 1

Génération Futures : qui sommes nous ?

Génération Futures

179 rue La Fayette
75010 Paris
Tel : 01 45 79 07 59

Contact

sophie@generations-futures.fr
nadine@generations-futures.fr

générations
FUTURES

Sommaire

1. Présentation de l'association et de son équipe.....	3
2. Lexique de base.....	4
Ce contre quoi Générations Futures se bat :	4
Ce que promeut Générations Futures :	5
Les sigles et acronymes que vous rencontrerez souvent :	9
a. Les organes internationaux :	9
b. Les organes européens :	10
c. Les organes français :	11
d. Schéma récapitulatif :	16
3. Historique des actions de GF (les 7 dernières années).....	17
4. Les principales campagnes de GF	22
a. La semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) 2006 - 2015 :	22
b. Victimes des pesticides, votre santé, notre priorité :	23
c. 0 phytos, 100% bio :	23
d. Autres actions :	23
5. Les rapports et études menées par GF	24
6. Liste des supports utiles (livres, films documentaires...).....	28

1. Présentation de l'association et de son équipe

GénérationS Futures (ex-Mouvement pour les Droits et le Respect des GénérationS Futures – GÉNÉRATIONS FUTURES) est une association, loi 1901, sans but lucratif, de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'écologie depuis 2008 (renouvellement obtenu en 2014 pour 5 ans), habilitée à prendre part au débat national sur l'environnement depuis 2013 et reconnue d'intérêt générale, fondée en 1996 par Georges Toutain (agronome), et François Veillerette (enseignant). Cette association mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagnes de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions et sur leurs impacts sur la santé et l'environnement (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et pour promouvoir des alternatives.

Organigramme

Conseil d'Administration



Maria Pelletier
Présidente



Georges Toutain
Co-fondateur et
Président d'honneur

Trésorier : André Lefebvre,
retraité ex-conseiller AB
Secrétaire : Sylvie Nève,
agricultrice bio

&

Foure Florence, Legrand
Hervé, Micouraud Fabrice,
Pacteau Christian, Sanfilippo
Angelo, Senault Rachel,
Verley Thierry.



François Veillerette
Porte-parole



Nadine Lauverjat
Coordinatrice de
l'association



Sophie Bordères
Chargée de mission
Semaine Pour les
Alternatives aux
Pesticides

2. Lexique de base

Ce contre quoi Générations Futures se bat :

- Les **pesticides** (qui comprennent les insecticides, les herbicides, les fongicides etc.) sont présents partout autour de nous : dans l'eau, l'air, et les aliments. Nos organismes hébergent aussi des centaines de molécules toxiques dont de très nombreux pesticides. Les personnes exposées régulièrement aux pesticides – même à faible dose - ont plus de risques de développer certaines maladies émergentes (cancers, parkinson etc). Certains pesticides sont des perturbateurs endocriniens (définition ci-dessous). Voir : www.generations-futures.fr/sinformer/pesticides/

Les industriels utilisent des périphrases pour nommer ces pesticides:

- produits phytopharmaceutiques
 - produits phytosanitaires
 - produits de santé des plantes
 - produits antiparasitaires.
 - Intrants chimiques
- L'expression **perturbateur endocrinien** (PE) a été créée en 1991 par Theo Colborn pour désigner un agent chimique ayant des propriétés hormono-mimétiques (qui remplace le rôle de messenger joué par les hormones naturelles) et qui cause des désordres physiologiques et de reproduction. L'Organisation Mondiale de la Santé définit un perturbateur endocrinien comme étant *"une substance ou un mélange exogène altérant les fonctions du système endocrinien et induisant de ce fait des effets nocifs sur la santé d'un organisme intact, de ses descendants ou au niveau des (sous)-populations (faune sauvage, écosystèmes)"*.

Les PE sont souvent susceptibles d'avoir des effets indésirables sur :

1. la croissance
2. le développement
3. le comportement et l'humeur
4. la production, l'utilisation et le stockage de l'énergie
5. le sommeil
6. la circulation sanguine
7. la fonction sexuelle et reproductrice
8. et elles sont source de maladies émergentes.¹

Nous entendons ici par « **maladies émergentes** » les maladies touchant de façon exponentielle nos pays occidentaux ces dernières décennies : fatigue chronique; fibromyalgie, spasmophilie, électrosensibilité, maladies auto-immunes et neurologiques, allergies, Alzheimer, autisme, leucémie, parkinson, cancer, malformations congénitales, infertilité, etc.

¹ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Perturbateur_endocrinien

- Les **OGM** (Organisme Génétiquement Modifié) ou **PGM** (Plante Génétiquement Modifiée) actuellement commercialisées sont des « plantes pesticides » : 71% tolèrent un ou des herbicides (faits pour tuer les autres plantes), et 28% produisent dans leurs cellules une ou des protéines insecticides, parfois les deux à la fois = 99% des plantes OGM qui sont des « plantes à pesticides » !

De plus, et contrairement aux idées reçues, **les OGM entraînent une augmentation de l'utilisation de pesticides** : une variété qui tolère plus d'herbicide encourage l'agriculteur à être moins vigilant sur la quantité épandue, et les « mauvaises herbes » soumises aux pesticides deviennent de plus en plus résistantes à ces derniers et appellent donc des traitements de plus en plus importants en herbicides. Et d'autre part, les OGM sous-tendent un mode de production intensif.²

- Les plantes **VRTH** (Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides) sont ce qu'on appelle des OGM cachés. Des failles réglementaires européennes permettent de commercialiser plus facilement ces semences.

Pour simplifier : un OGM est une plante dans laquelle on a introduit un gène étranger, une VRTH est une plante dont on a fait muter un ou des gènes. La directive européenne 2001/18 sur les OGM a explicitement exclu ces plantes de son champ d'application, n'exigeant aucune évaluation, étiquetage ou traçabilité des VRTH et permettant ainsi aux entreprises de les commercialiser à l'insu de l'utilisateur. Voilà pourquoi les VRTH sont souvent qualifiées d'**OGM cachés**.³

- **L'agriculture intensive dite « conventionnelle »** est fondée sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée (c'est-à-dire tirer un maximum du terrain dont on dispose), qui requiert une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, pesticides, matériel).

- **L'agriculture raisonnée** (concept français) est réglementée par les pouvoirs publics (ministères de l'Agriculture et de l'Écologie), et est soutenue activement dès sa création par les partenaires de l'agriculture intensive et l'ancêtre de l'UIPP (lobby des pesticides en France). Le principe de base : il est demandé aux agriculteurs qui adoptent ce modèle de Respecter la loi (sic !). Elle ne remet pas en cause les méthodes de cette dernière en autorisant notamment les OGM, et elle appelle les agriculteurs à « optimiser » les quantités de pesticides utilisés mais sans établir de norme maximale. Ainsi, elle garde les agriculteurs dans un système de dépendance aux produits chimiques et ne permet en aucun cas de réduire la quantité de pesticides ni de changer de système.

⚠ A ne pas confondre avec l'agriculture intégrée !!! (cf. ci-dessous).

Ce que promeut Générations Futures :

- **L'agriculture biologique** : une méthode de production agricole qui se caractérise par le refus de recourir aux produits chimiques de synthèse. Elle recherche la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et comprend des normes élevées en matière de bien-être animal. Elle s'appuie sur des processus écologiques et sur des cycles biologiques

² Voir www.generations-futures.fr/sinformer/ogm/ et www.infogm.org/-OGM-Des-plantes-pesticides-#outil_sommaire_1

³ www.infogm.org/faq-qu-est-ce-que-la-mutagenese

adaptés aux sols et aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets néfastes. Bien sûr, il existe des fraudes lorsqu'il s'agit de produits importés de l'étranger, et portant des labels « bio » étrangers. Mais c'est fraudes sur les labels concernent autant les produits bio que les non-bio.

Le bio reste le mode de production le plus encadré en termes de réglementation :

L'agriculture biologique est soumise à une réglementation spécifique européenne applicable par tous les Etats membres et complétée par des dispositions nationales supplémentaires. Les opérateurs de la filière bio sont contrôlés par des organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics français et répondant à des critères d'indépendance, d'impartialité, d'efficacité et de compétence. Ils sont au nombre de huit en France : Ecocert, Agrocet, Certipaq, Bureau Véritas Certification, Certisud, Certis, Bureau Alpes Contrôles et Qualisud".⁴

Des contrôles approfondis et inopinés (pouvant aller jusqu'à 4 ou 5 par an pour certains opérateurs) sont réalisés par les organismes certificateurs. Ils portent sur l'ensemble du système de production (parcelles de terre, troupeaux, pratiques de culture et d'élevage, lieux de stockage, transformation, étiquetage, comptabilité matière, conformité des recettes et produits correspondants, garanties données par les fournisseurs qui effectuent aussi eux-mêmes des contrôles en interne ...). Ils s'ajoutent à ceux effectués de façon générale par les Autorités françaises sur l'ensemble des produits agricoles et alimentaires et par ceux effectués souvent par les distributeurs (même les grandes surfaces).⁵

- **L'agriculture biodynamique ou biodynamie** : Cette méthode a pour idée de départ le concept d'« organisme agricole » qui consiste à regarder toute ferme, tout domaine agricole comme un organisme vivant, le plus diversifié et le plus autonome possible, avec le moins d'intrants en ce qui concerne le vivant (plants, semences, fumure...). Développée et expérimentée par les agriculteurs, cette méthode utilise des préparations à base de plantes censées activer ou maîtriser les « forces cosmiques » des planètes présentes dans le sol afin de soutenir un bon processus végétatif et limiter le développement des parasites. C'est l'emploi de ces préparations reposant sur des principes ésotériques, et la prise en considération des rythmes lunaires et planétaires, qui différencient principalement l'agriculture biodynamique de l'agriculture biologique.

La biodynamie s'adresse à tous les domaines de l'activité agricole tels que la production de semences, l'élevage, l'apiculture, la viticulture ou le jardinage. L'efficacité de ce système de production ne semble pas différer de celle de l'agriculture biologique dont il respecte les principes de base.⁶

L'agriculture biologique a recours à différents systèmes de production, entre autres :

- **L'agroécologie** : est une approche globale, la reconnaissance des savoirs et savoir-faire paysans, et une valorisation de la diversité (utilisation respectueuse des ressources offertes localement par la nature, via le biomimétisme éventuellement). La démarche vise à (ré)associer ou (ré)concilier le développement agricole à la protection de l'environnement et à la biodiversité.⁷

⁴ <http://agriculture.gouv.fr/l-agriculture-biologique>

⁵ http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/5_Communication/mediatheque/LettreInfoBio10.pdf

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_biodynamique

⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Agro%C3%A9cologie>

En plus de techniques comme le compostage, la recherche de complémentarité entre les espèces, la culture sur buttes..., elle va chercher à intégrer dans sa pratique l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé, comme l'économie et la meilleure utilisation de l'eau, la lutte contre l'érosion, les haies, le reboisement...

Attention !

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt depuis 2012, emploie le terme d'agroécologie mais en donne une définition suffisamment large pour ne pas heurter certains intérêts. « *Le projet agro-écologique pour la France* »¹ peine encore à susciter l'adhésion de la société civile. Certains objectifs agro-écologiques semblent se soumettre à l'obsession de compétitivité des filières agricoles. Le ministère prépare une certification environnementale prévoyant que la monoculture de maïs serait compatible avec le verdissement et que des cultures utilisant pesticides et engrais minéraux rentreraient dans les surfaces d'intérêt écologique. De telles méthodes n'ont clairement rien d'agro-écologique. Pour en savoir plus : <http://www.reporterre.net/spip.php?article5534>

- **L'agroforesterie** : désigne l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Elle vise à améliorer la production des parcelles en optimisant les ressources du milieu. Ainsi une parcelle agroforestière de 100 ha peut produire autant de bois et produits agricoles qu'une parcelle de 136 ha où arbres et cultures auraient été séparés, soit un gain de 36%. Les arbres et les cultures créent un système de complémentarité : l'arbre remonte par exemple l'eau et les minéraux des couches profondes du sol pour les remettre à disposition des cultures de surface.

L'agriculture biologique a recours à différentes techniques agricoles, entre autres :

- La **permaculture** est une vision systémique : Elle consiste à construire des installations humaines durables et résilientes. Elle va intégrer l'ensemble des bonnes pratiques de l'agriculture biologique et de l'agroécologie mais également les énergies renouvelables, l'écoconstruction... Ses applications sont multiples : villes (notamment les villes en transition), entreprises, économie, énergie... L'esprit de la permaculture est de relier tous les éléments d'un système les uns avec les autres, y compris les êtres humains. Elle va chercher à recréer la grande diversité et l'interdépendance qui existent naturellement dans des écosystèmes naturels); et non pas uniquement d'analyser les éléments constitutifs du système individuellement, comme s'ils étaient coupés les uns des autres, et statiques. Ceci mène à une compréhension des possibilités de l'écosystème dans l'optique d'une utilisation par l'homme, sans le détruire et avec des coûts matériel et des dépenses en énergie minimaux.
- Le **BRF** : du bois de branches fines, fraîchement découpées en petits fragments que l'on épand sur la terre pour améliorer la structure du sol et favoriser la croissance des plantes.

- **L'agriculture intégrée** : est présente partout dans le monde et utilise des moyens naturels et des mécanismes proches de ceux qui existent dans la nature et crée un « agrosystème » durable. Elle n'a recours aux produits chimiques que lorsque la maladie ou le nuisible risquent d'endommager la production au point d'affecter de manière importante le résultat économique. Par ailleurs, il est important de distinguer deux notions en agriculture intégrée :
 - La production intégrée implique l'utilisation judicieuse des «intrants» chimiques, en combinant l'utilisation de techniques alternatives de lutte biologique et physique, et la gestion rationnelle des ressources naturelles non -renouvelables telles que l'eau et le sol. La production intégrée englobe la protection intégrée (ci-dessous) pour l'aspect phytosanitaire.⁸
 - La protection intégrée signifie l'utilisation de la lutte biologique contre les ravageurs : prédateurs de parasites comme les coccinelles contre les pucerons, le piège à phéromones, etc. Elle maintient le recours aux produits phytopharmaceutiques à des niveaux justifiés, et réduit ou limite au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- **L'agriculture durable** est un système de production agricole qui vise à assurer une production pérenne en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la maintenance dans le temps de cette production.
 - Elle vise l'utilisation des ressources naturelles locales : utilisation des biens et services fournis par la nature, en premier lieu de l'eau, comme intrants fonctionnels. Pour cela, elle utilise les processus naturels et régénérateurs, comme les précipitations, les cycles nutritifs, la fixation biologique de l'azote, la reconstitution des sols et les ennemis naturels des ravageurs ;
 - Elle vise à limiter la contribution du secteur à l'effet de serre.
 - Elle vise également à réduire la production de déchets non réutilisés en créant des interdépendances avec d'autres activités économiques, dans un objectif de plus grande efficacité globale.
 - Elle utilise des pratiques limitant l'érosion et la dégradation des sols, réduit l'usage d'intrants pour protéger les ressources en eau.
 - Elle ne porte pas atteinte à l'intégrité des personnes et des êtres vivants. L'agriculture durable limite l'usage de pesticides qui peuvent nuire à la santé des agriculteurs et des consommateurs (voir sûreté biologique), elle vise à protéger la biodiversité.⁹
- **L'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE)**. La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Les signes de qualité se multiplient sur nos produits alimentaires mais, à l'heure actuelle, ni l'agriculture raisonnée, ni les AOC, ni les différents labels de qualité ne sont fondés sur des **objectifs de résultats en matière d'environnement**. FNE (France Nature Environnement) a toujours demandé et soutenu un développement fort de l'agriculture biologique, mais rappelle aussi que d'autres

⁸

www.areflh.org/images/stories/PDF/Dossiers/Protection_des_plantes/Production_integree/Production_int%C3%A9gr%C3%A9e_2013_FINAL_FR.pdf

⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_durable

agriculteurs, non nécessairement en bio, produisent des aliments de qualité dans des milieux de qualité. C'est pourquoi FNE a proposé, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la création d'une certification des exploitations agricoles à Haute Valeur Environnementale (HVE).

Cette certification comprend trois niveaux :

- Niveau 1 : respect des exigences environnementales de la conditionnalité et réalisation par l'agriculteur d'une évaluation de l'exploitation au regard du référentiel du niveau 2 ou des indicateurs du niveau 3.
- Niveau 2 : respect d'un référentiel comportant 16 exigences, efficaces pour l'environnement.
- Niveau 3 : qualifié de « Haute Valeur Environnementale », est fondé sur des indicateurs de résultats relatifs à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de l'irrigation.¹⁰

C'est l'une des mesures mises en place dans le cadre du Grenelle de l'environnement qui vise une réduction de 50% de l'usage des pesticides d'ici 10 ans.

Les sigles et acronymes que vous rencontrerez souvent :

a. Les organes internationaux :

- Agence d'évaluation

OMC : L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Cette organisation nous intéresse car elle fixe un ensemble de règles commerciales qui incluent par exemple les autorisations de présence d'additifs alimentaires dans les produits de consommation. www.wto.org/indexfr.htm

- Les industriels de l'Agroalimentaire

ILSI ou The International Life Sciences Institute est une association internationale à but non lucratif qui dit sur son site que sa mission est « d'innover scientifiquement afin d'améliorer la santé et le bien-être des Hommes, ainsi que de préserver l'environnement. » Ses membres sont essentiellement des entreprises et industries alimentaires, agricoles, chimiques et pharmaceutiques.

- Les industriels producteurs de pesticides et d'OGM

CROPLIFE INTERNATIONAL est une fédération. C'est le lobby des fabricants de pesticides au niveau international. Ses membres et financeurs sont entre autres : BASF, Bayer CropScience, Dow Agrosciences, Dupont de Nemours, Monsanto et Syngenta soit les plus gros producteurs de pesticides et d'OGM (voir ci-après). www.croplife.org (anglais)

¹⁰ <http://agriculture.gouv.fr/Certification-environnementale-exploitations>

BAYER CROPSCIENCE (l'un des trois organes du Groupe Bayer) est l'un des plus gros vendeurs de pesticides au monde et le leader sur le marché français. www.bayer.fr

BASF est le leader mondial de l'industrie chimique : «The Chemical Company». Il commercialise des produits chimiques, des matières plastiques, des produits d'ennoblissement, des produits phytosanitaires (pesticides) et des produits de chimie fine ainsi que du pétrole et du gaz. www.basf.fr

MONSANTO est l'un des principaux agro fournisseurs mondiaux, depuis plus de 25 ans, qui commercialise des produits (pesticides, OGM...) issus des biotechnologies et de la biologie moléculaire pour la sélection des plantes, c'est-à-dire les OGM. www.monsanto.fr

DOW AGROSCIENCES est une filiale de The Dow Chemical Company. Produit phares : les OGM et les pesticides. www.dowagro.com (anglais)

SYNGENTA est un leader mondial de l'agro-industrie. La société est un leader dans le domaine des pesticides et occupe le troisième rang sur le marché des semences commerciales. www.syngenta-agro.fr

DUPONT DE NEMOURS est une firme scientifique organisée en cinq branches dont une est agriculture et nutrition, et elle commercialise des OGM. Elle a été condamnée en 2005 et en 2008 par la justice américaine pour avoir dissimulé des informations sur la toxicité du Téflon.

b. Les organes européens :

- Agence d'évaluation

EFSA : European Food Safety Authority ou L'autorité européenne de sécurité des aliments est la pierre angulaire de l'Union européenne en ce qui concerne l'évaluation des risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale. En étroite collaboration avec les autorités nationales et en consultation ouverte avec les parties prenantes, l'EFSA fournit des avis scientifiques indépendants ainsi qu'une communication claire sur les risques existants et émergents.

L'EFSA est une agence européenne indépendante financée par le budget de l'Union européenne qui fonctionne séparément de la Commission européenne, du Parlement européen et des États membres de l'UE. www.efsa.europa.eu/fr

- Les industriels producteurs de pesticides et d'OGM

CEFIC ou European Chemical Industry Council est le lobby européen de l'industrie chimique et veut « *maintenir et développer une industrie chimique prospère en Europe* ». www.cefic.be (anglais)

ECPA ou European Crop Protection Association est le lobby des fabricants de pesticides en Europe et le porte parole de l'industrie des produits phytosanitaires (pesticides). Ses membres sont : BASF, Bayer CropScience, Dow AgroSciences, Dupont de Nemours S.A., Monsanto et Syngenta (voir ci-dessus). www.ecpa.be

- **Les réseaux dont GF fait partie**

PAN ou **Pesticide Action Network**, est un réseau de plus de 600 Organisations Non Gouvernementales, d'institutions et d'individus dans plus de 90 pays qui travaillent à faire abandonner l'utilisation des pesticides chimiques au profit d'alternatives écologiquement saines. Ses projets et campagnes sont coordonnés par cinq centres régionaux autonomes. Générations Futures est administrateur de PAN et François Veillerette, porte parole de GF en est le président. PAN Europe cherche à susciter l'adoption de mesures européennes permettant une réduction importante de l'utilisation des pesticides. www.pan-europe.info et www.pan-international.org/indexFr.html

BEE ou Bureau Européen de l'Environnement est une fédération, qui regroupe plus de 140 associations environnementales européennes et dont la mission est de promouvoir les politiques environnementales et soutenables à l'échelle européenne. www.eeb.org

HEAL The Health and Environment Alliance (HEAL) est une organisation européenne non gouvernementale qui travaille sur les effets de l'environnement sur la santé dans l'Union Européenne. Elle démontre comment l'évolution des politiques européennes peut aider à protéger la santé et à améliorer la qualité de vie. Elle regroupe 65 organisations membres et représente des professionnels de la santé, des assurances-santé à but non lucratif, des médecins, des infirmières, des associations environnementales, des membres d'instituts publics de la santé, des scientifiques etc. dans 25 pays européens, appartenant ou pas à l'UE. Elle n'accepte pas de fonds provenant de sources à but lucratif ou commercial.

c. Les organes français :

- **Agence d'évaluation**

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement, et du travail. L'Anses a été créée en 2010 lors de la fusion de l'AFSSET et de l'AFSSA et assure des missions de veille, d'expertise, de recherche sur l'ensemble des expositions (particules, ondes, inhalation, ingestion...) auxquelles un individu peut être sujet, volontairement ou non, à tous les âges et moments de sa vie. Elle est placée sous la tutelle des ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Travail et de la Consommation. www.anses.fr/fr

- **Les industriels de l'Agroalimentaire**

ANIA ou Association Nationale des Industries Alimentaires, est une association qui représente les 11 852 entreprises alimentaires de tous secteurs et de toutes tailles. Elle est l'interlocuteur sur les dossiers agroalimentaires des pouvoirs publics, des médias, du grand public, de toutes les organisations représentatives de la distribution, du monde agricole, des consommateurs, du monde scientifique, et des institutions. L'ANIA promeut le secteur de l'agroalimentaire français qui est le premier secteur industriel national avec, en 2013, un chiffre d'affaires de 160,5 milliards d'euros.

- Les industriels producteurs de pesticides et d'OGM

UIC (équivalent du CEFIC mais au niveau national voir ci-dessus) ou Union des Industries Chimiques est le lobby de l'industrie chimique en France. Elle rassemble toutes les entreprises de la chimie, auxquelles elle offre des structures d'échanges et de rencontres. www.uic.fr

UIPP (équivalent de l'ECPA mais au niveau national voir ci-dessus) ou Union des Industries de la Protection des Plantes est le lobby de l'industrie des pesticides en France. L'UIPP a pour mission la mise en marché et l'utilisation des produits des industriels cités ci-dessus. L'UIPP représente 96% du marché. Ses adhérents sont entre autres : BASF, Bayer Cropscience, Dow Agrosciences, Dupont de Nemours, Monsanto agriculture et Syngenta. www.uipp.org

FARRE ou Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement est une association interprofessionnelle créée par le lobby de l'industrie des pesticides en France, l'UIPP, qui a pour vocation de faire connaître les supposés avantages de l'agriculture raisonnée (cf. début du lexique) et de contribuer à sa généralisation. www.farre.org

FNSEA ou Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles fut d'abord créée pour reconstruire la France (entre 1946 et 1956), moderniser l'agriculture entre 1956 – 1966... Aujourd'hui et depuis 1996 elle cherche à répondre aux 'nouveaux enjeux' (agriculture raisonnée et OGM). www.fnsea.fr

- Les appuis institutionnels de GF

Notre travail est maintenant connu et reconnu par la communauté scientifique et les représentants politiques, qui s'adressent à nous pour obtenir des réponses sur les problématiques liées aux pesticides.

En collaboration avec le Ministère de l'écologie :

GF travaille en collaboration avec le CPCB (Central Pollution Control Board) qui travaille sur la qualité de l'air et contre la pollution de l'eau, à la commission sur les produits chimiques et biocides, où l'association est représentée par Angelo Sanfilippo, chimiste.

En collaboration avec le Ministère de l'agriculture :

GF est membre du comité national d'orientation et de suivi d'Ecophyto (un plan qui vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.), du comité de gouvernance Ecophyto, et participe à certains groupes de travail sur les différents axes du plan, notamment l'axe 7 qui concerne les zones non agricoles, et l'axe 9 sur la santé des travailleurs.

GF est aussi membre de la CPPMFSC (Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture).

GF fait partie des CT – comités techniques – de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Le conseil d'administration est épaulé de comités d'orientation thématiques ouverts à des personnalités extérieures très impliquées et/ou emblématiques de tendances de la société civile sur différents thèmes, GF intervient sur les thèmes de santé des végétaux, santé-environnement et alimentation. Elle est auditionnée sur divers sujets : les biocides, la bio surveillance, etc.

En collaboration avec le Ministère de la santé :

GF fait partie des groupes de travail du PNSE (Plan national santé-environnement) et est active dans le cadre de la réflexion stratégie nationale sur les PE (perturbateurs endocriniens).

Elle a également participé à la première conférence environnementale, aux tables rondes sur la santé, l'environnement, et l'agriculture.

Collaboration avec les élus :

- Elus européens députés :

Elus EELV (Europe Écologie Les Verts) : KarimaDelli, José Bové, et Michèle Rivasi. GF a aussi rencontré le directeur général de l'EFSA à propos de la réglementation sur les pesticides, les Perturbateurs Endocriniens et les conflits d'intérêts. Leila Aïchi, Corinne Lepage et Chantal Jouanno (depuis qu'elle n'est plus ministre), ont échangé avec GF et ont critiqué l'absence d'associations spécialisées lors de la conférence environnementale.

- Députés nationaux :

Barbara Pompili, présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, avec laquelle GF est en contact sur le sujet de la ferme des 1000 vaches et sur la LAAF.

Brigitte Allain (EELV), Delphine Batho (PS) sur la LAAF, Gérard Bapt (PS) sur les Perturbateurs Endocriniens, Jean-Louis Roumegas (EELV) sur les Perturbateurs Endocriniens (il a sorti un rapport sur le sujet en février), Dominique Potier (PS) par qui GF a été auditionnée pour la révision du Plan Ecophyto en 2015

- Sénateurs :

Travail sur la Loi Labbé avec Joël Labbé sur les usages des produits phyto-sanitaires en milieu urbain, avec Nicole Bonnefoy (PS) sénateur et conseillère générale de Charente, et GF a été auditionnée par Sophie Primas pour la mission sénatoriale sur pesticides et santé.

- Instituts de recherche :

GF a des contacts réguliers avec certains chercheurs de l'INRA, et avec le Centre de Grignon d'Agro Paris Tech. Elle participe à des groupes de travail de l'INERIS (L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques).

- Association Française de Normalisation (AFNOR) :

GF a été impliqué en 2012 dans les groupes de travail de l'AFNOR, qui s'occupe des normes ISO au niveau français, sur l'étiquetage environnemental.

- Les partenaires associatifs et syndicalistes de GF

Nos différentes thématiques nous permettent de travailler et parfois de diffuser des communiqués de presse communs avec des organisations associatives ou autres sur des campagnes diverses. Vous pourrez trouver ci-après une liste non exhaustive de ces partenaires et nos axes communs d'intervention :

La Confédération paysanne est un syndicat paysan. La « Conf' » remet en cause le modèle de développement agricole productiviste des 40 dernières années qui a engendré : baisse des prix agricoles, surproductions, crises sanitaires, disparités entre régions françaises, européennes et mondiales et diminution continue du nombre de paysans. Elle défend l'Agriculture paysanne, une alternative à l'agriculture industrielle. La Conf' a une commission "pesticides" qui travaille en relation avec Générations Futures. www.confederationpaysanne.fr

FNAB ou Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France est à vocation syndicale et fédère les groupements régionaux d'agrobiologistes. Elle vise un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique en France, et a pour objectif la défense et la représentation des agriculteurs biologiques. www.fnab.org ou www.agriculturebio.org

GRAB ou groupements d'Agriculteurs Biologiques. Ils se sont mis en place progressivement depuis plus de vingt ans. Au nombre de 78 en départements et 24 en régions, ces organisations fédèrent et représentent la grande majorité des producteurs biologiques français. www.grab.fr

Agir pour l'Environnement : campagnes sur les OGM, les liens entre santé et environnement... ;

ARTAC : appel de Paris, travail commun sur la thématique des relations entre environnement et santé ;

La Confédération Paysanne : travail sur les produits phytosanitaires et notamment les impacts sur les insectes pollinisateurs

Les Amis de la Terre : travail sur les OGM

Fondation Science Citoyenne : recherche scientifique

ATTAC : OGM...

Appel de la Jeunesse : perturbateurs endocriniens, santé/environnement

CNIID : Déchets

CRIGEN : OGM, pesticides

Cyberacteurs : environnement

Ecologie Sans Frontières : santé/environnement

Inf'OGM : OGM, pesticides, VrTH

Respire : Qualité de l'air

Etc...

- Les entreprises et fondations partenaires de GF

GénérationS Futures est très vigilant sur le choix de ses partenaires. Notre association n'accepte des financements que de structures qui ont une démarche éthique, écologique et socialement juste. Ainsi nous sommes fiers d'être soutenu par des entreprises ou des fondations d'entreprises qui mettent au coeur de leur préoccupation le respect des Hommes et de la planète telles que (par ordre alphabétique):

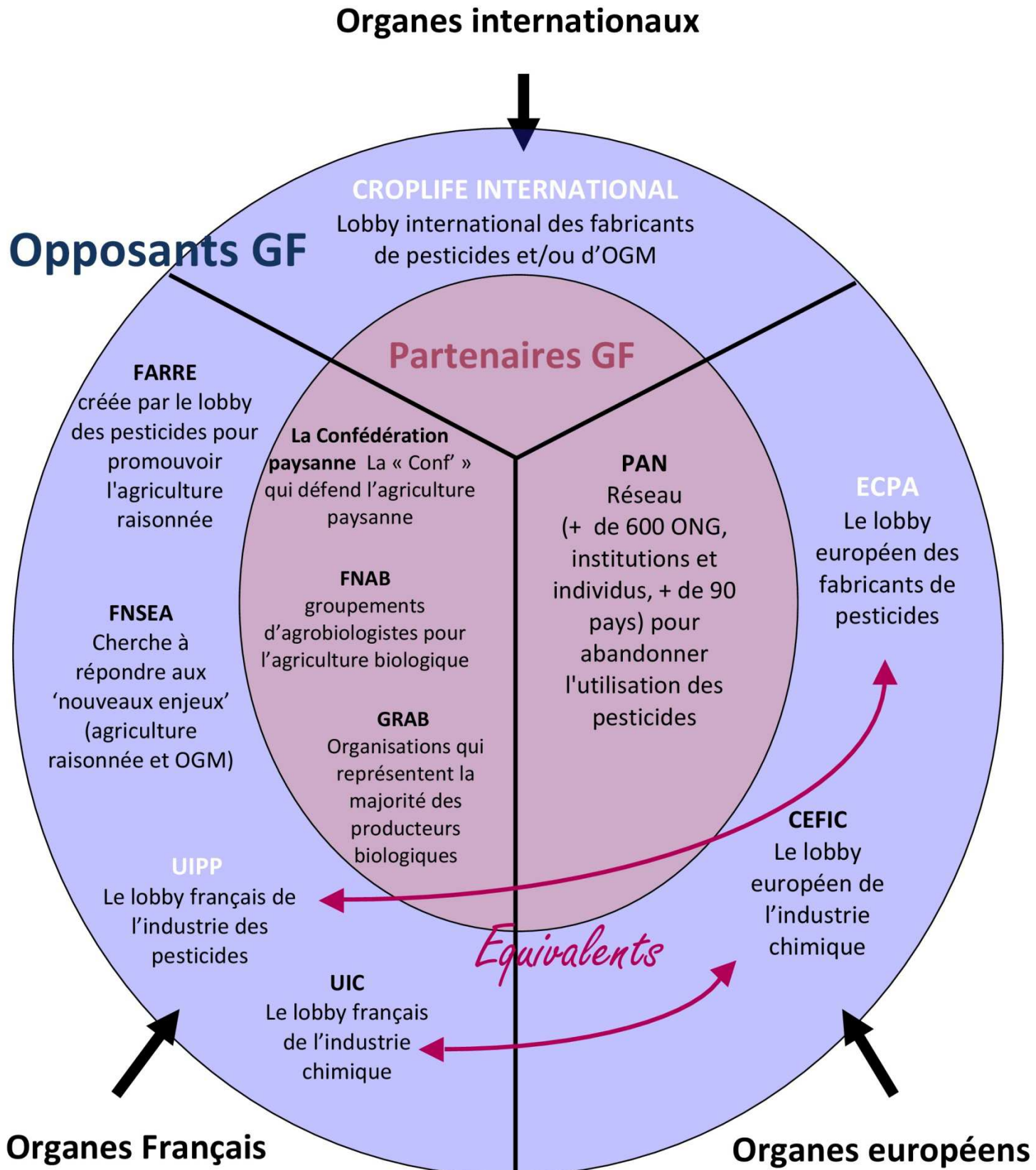
Biocoop
Bjorg et Bonneterre
Botanic
Ecocert
Fondation Lemarchand
Fondation pour une Terre Humaine
(FTH)
Léa Nature / Jardin bio

- Les partenaires nationaux de GF dans le cadre de la SPAP

Retrouvez tous les partenaires nationaux de la Semaine pour les alternatives aux pesticides sur le site Internet : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/decouvrir-levenement/en-2015-cest-la-10eme-edition/partenaires-nationaux-2015/>

d. Schéma récapitulatif :

LEGENDE = Organismes qui regroupent les plus gros producteurs de pesticides et d'OGM, soit **BAYER CROPS SCIENCE, BASF, MONSANTO, DOW AGROSCIENCES, SYNGENTA, DUPONT DE NEMOURS**



3. Historique des actions de GF (les 7 dernières années)

Vous découvrirez ci-dessous les réalisations les plus marquantes des 7 dernières années – nous avons fait l’impasse sur tout ce qui est de l’ordre de l’action quotidienne qui se trouve dans nos divers rapports d’activités consultables ici : <http://www.generations-futures.fr/generations-futures/>

2007

- Publication du livre référence « **Pesticides, révélations sur un scandale français** » auteurs F. Veillerette et F. Nicolino
- Campagne de **sensibilisation sur la présence des pesticides dans les aliments** via la mise en ligne d’un site Internet : pesticides-non-merci.com
- **Interpellation des décideurs politiques** sur leur choix en matière d’agriculture, de santé et d’environnement (élections législatives et présidentielles).
- Participation aux négociations du **Grenelle de l’environnement** avec l’obtention, entre autre, de l’objectif de réduction des pesticides de 20% à l’horizon 2018.
- Travail sur les **législations européennes** (Paquet pesticides) avec promotion de l’IPM via la publication notamment d’un document d’information « Pesticides Use Reduction In Europe. Six cases studies » avec une traduction en français.
- **2^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides** (avec + de 200 d’événements partout en France + cette fois la participation de la Belgique)

2008

- Lancement d’une **Bande Dessinée** à destination des enfants et adolescents sur les risques chimiques
- Campagne européenne sur la présence des **pesticides dans le vin** : résultat une augmentation des ventes de vin bio.
- Campagne en direction de divers **supermarchés** pour faire évoluer leur cahier des charges sur la présence de pesticides dans les aliments frais – Aliment ciblé le raisin : résultat nous travaillons avec certains groupes (dont Carrefour) pour modifier leur cahier des charges.
- Lancement de notre campagne « **Victimes des pesticides, votre santé notre priorité** » visant à informer et conseiller (soutiens juridiques et expertise scientifiques) les professionnels et les particuliers victimes des pesticides. Victimes-pesticides.fr
- **Suivi du Plan National Pesticides : Ecophyto 2018** et notamment travail sur l’indicateur de mesure de réduction qui est l’un des enjeux majeurs des suites du Grenelle sur les pesticides : résultats nous obtenons un indicateur basé sur la fréquence de traitement et non pas sur la quantité de produit épandu.
- Suivi du **Paquet Pesticides et de la législation sur les Limites Maximale en Résidus** (dénonciation de cette législation)
- **3^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides** (avec + de 400 événements partout en France + la participation de 10 pays étrangers)
- Lancement du Réseau Environnement Santé dont nous sommes co-fondateurs – le lancement de ce réseau a permis certaines victoires notamment concernant le BPA dans les biberons

2009

- Lancement de notre **campagne Environnement et Cancer**
- **4^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides** (avec plus de 600 événements partout en France + la participation de 13 pays étrangers)
- Campagne de dénonciation sur **la problématique des homologations et des autorisations de mise sur le marché des pesticides**. Dossier Round Up
- **Le procès des pesticides suite à notre campagne Supermarché/raisin**. Notre travail sérieux a porté ses fruits car la décision rendue en 1^{ere} instance au TGI de Paris le 6 janvier 2010 a donné raison à notre association et même condamné la partie adverse pour procédure abusive ! Le juge reconnaissait la légitimité de notre action et son bien fondé. Ce délibéré fait jurisprudence et protège ainsi les ONG qui souhaiteraient dénoncer la présence de pesticides ou d'autres polluants dans des denrées alimentaires.
- Participation au documentaire « **Nos enfants nous accuseront** », JP Jaud.

2010

- **1^{ère} réunion des victimes des pesticides** qui entrainera la structuration d'une association de professionnels victimes des pesticides.
- Lancement de notre campagne **Menus Toxiques** (menustoxiques.fr) qui pour la première fois donne un aperçu de l'exposition alimentaire à divers polluants – cette enquête a obligé le gouvernement à annoncer la mise en place d'un suivi d'une cohorte de plusieurs milliers d'enfants et de compiler des données d'exposition à mettre en lien avec diverses pathologies.
- Dénonciation des **dérogations** demandées par la France et accordées par l'UE pour l'usage de pesticides. Cela a obligé la commission européenne à revoir sa position.
- **5^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides** (avec près de 700 événements partout en France + la participation de 13 pays étrangers)

2011

- 19 mars 2011 **création de l'association Phyto-Victimes**. Généralions Futures a fortement contribué à la structuration de cette association (mise en à disposition des compétences et de l'expérience, rédaction des statuts, propositions de projets pour 2012, rédaction des statuts, création du site internet et achat de l'hébergement, des noms de domaine, médiatisation etc.)
- Participation au documentaire de MM Robin « **Notre poison quotidien** »
- Participation au documentaire d'I Saporta et E. Guéret « **Manger peut-il nuire à la santé ?** » diffusé sur France 2
- **Soutien aux salariés de l'Agroalimentaire** – médiatisation de l'affaire Triskalia en septembre avec expertise du dossier.
- **Procès emblématiques sur problématique des riverains** (pommes et châtaignes)
- **Analyses comparées entre aliments non bio (du menustoxiques.fr) et bio**. Voir : http://www.menustoxiques.fr/pdf/doc_menubio_151211.pdf
- **6^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides** (avec près de 750 événements partout en France + la participation de 16 pays étrangers)
- **Actions juridiques sur dossier homologation (Round – Up)** + dénonciation des dérogations demandées par la France à l'UE
- **Dépôt et obtention d'un projet de recherche PICRI sur les OGM avec Ch. Vélot**
- Dossier Environnement santé transversaux : **Actions Aspartame et perchloroéthylène avec les RES**
- **Publication du livre « Le vrai scandale des gaz de schiste »** et mise en ligne d'un site web <http://www.gaz-de-schiste.fr/>.

2012

- **Action des professionnels victimes des pesticides au Salon de l'agriculture à découvrir en vidéo et photo ici** <http://www.generations-futures.fr/campagnes/victimes-des-pesticides/>
- **Congrès « Pesticides et santé : quelles voies d'amélioration possible »** qui s'est tenu pendant 2 jours au Sénat avec un colloque scientifique, des ateliers pratiques et la projection du documentaire « La mort est dans le pré ». <http://www.congrespesticides.org/>
- **7^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides avec plus de 750 évènements lire le bilan ici :** http://www.semaine-sans-pesticides.fr/download/Bilan_semainepouralternativesauxpesticide_2012_gf.pdf
- **Action contre les ré-homologations de pesticides et contre les dérogations au niveau européen**
- **OGM : présence sur le dossier suite à l'étude de GE Séralini et audition dans ce cadre à l'ANSES**
- **Suite dossier PICRI sur les OGM et l'équivalence en substances voir le site dédié** <http://www.picri-ogm.fr/>
- **Colloque sur les risques sanitaires au Sénat juste avant les élections législatives et présidentielles**
- **Création du Rassemblement pour la planète dont Nadine Lauverjat, coordinatrice de GF est la présidente. Participation à la conférence environnementale de septembre.** Conférence où Générations Futures a fait des propositions et siégé notamment à la table ronde traitant de l'agriculture. <http://rassemblementpourlaplanete.org/>

2013

- La présidente de Générations Futures, **Maria Pelletier, reçoit la légion d'honneur**
- **Opération transparence** dans les homologations de pesticides
Publication de l'**enquête APACHe : Analyse de Pesticides Agricoles dans les CHEveux** voir : <http://www.generations-futures.fr/pesticides/lenquete-apache-analyse-de-pesticides-agricoles-dans-les-cheveux/>
- Lancement de notre **pétition pour interdiction des néonicotinoïdes** – plus de 300 000 signatures en quelques jours <http://www.generations-futures.fr/pesticides/agissez-petition-interdisez-les-insecticides-neonicotinoides-pour-sauver-les-abeilles/> qui a mené à l'interdiction de trois principaux par la commission européenne sauf dans certains cas.
- Membre du Jury du **Festival International du Film sur l'Environnement**
- **8^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides avec plus de 1000 évènements et près de 15 autres pays participants** lire le bilan ici <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/decouvrir-levenement/bilan-2013/>
- Publication du rapport Enquête **EXPERT 1 – Exposition des enfants aux Pesticides PERTurbateurs Endocriniens (Mars)** voir : <http://www.generations-futures.fr/pesticides/etude-expert-1-exposition-aux-pesticides-perturbateurs-endocriniens/>
- Publication du rapport Enquête **EXPERT 2 – Exposition aux Pesticides PERTurbateurs Endocriniens par les fraises (Juillet)** voir : <http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/07/EXPERT-2-fraises-final.pdf>
Après 10 ans de lutte, le cancer lymphatique de Jean-Marie Bony est reconnu comme maladie professionnelle par la MSA
- Membre du groupe de travail sur la **Stratégie nationale pour les Perturbateurs Endocriniens**
Lancement du comité des élus sur les pesticides : <http://www.generations-futures.fr/pesticides/lancement-du-comite-des-elus-pour-les-alternatives-aux-pesticides/> et <http://www.comiteeluspesticides.fr/>
- **Augmentation de nos membres sur Facebook** (plus de 1000 j'aime et près de 2000 membres à notre Groupe)

- Participation et édition DVD du film primé « La mort est dans le pré » <http://www.generations-futures.fr/pesticides/la-mort-est-dans-le-pre/>
- **L'Appel de Montpellier** est lancé par des politiques, des scientifiques et des responsables associatifs, une pétition qui demandent aux autorités politiques d'agir pour la réduction, voire la suppression, des pesticides.
<http://www.change.org/p/appel-de-montpellier-passer-%C3%A0-un-niveau-sup%C3%A9rieur-d-alerte-et-de-pr%C3%A9vention-pour-limiter-les-risques-sanitaires-et-%C3%A9cologiques-des-pesticides>
- **Collaboration avec Biocoop sur le vin**, document distribué dans tous les magasins Biocoop.
- **Dénonciation des calculs biaisés du ministère** concernant les données globales sur l'usage des pesticides : http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/19/la-fausse-annonce-du-gouvernement-francais-sur-le-recul-des-pesticides_4337234_3244.html
- Enquête **Alerte aux insecticides néonicotinoïdes dans nos aliments !** Pour continuer à faire pression sur le sujet
- Participation à la **rédaction d'amendements à la LAAF** (Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt)
- GF dénonce que de très nombreux pesticides présents sur le marché sont non conformes à la législation selon l'ANSES lui-même, à la suite de quoi **l'ANSES consent à mettre en ligne toutes les autorisations de mise sur le marché de pesticides**, les rendant ainsi publiques et accessibles à tous.
- La campagne « **Libérons-nous des Perturbateurs Endocriniens** : Environnement perturbé, santé menacée ! » est lancée + mise en place d'une pétition. 20 représentants d'ONG se déplacent à Bruxelles pour faire pression sur la commission européenne.
Participation au groupe de travail sur les **Variétés Tolérantes aux Herbicides (VTRH)**, ou les « OGM cachés »
- Implication contre le projet des **1000 vaches** (manifestations, pétitions)
- **Suivi de la nouvelle PAC**
- **GF est cosignataire du texte : Stop TAFTA**: Le Grand marché transatlantique ne se fera pas ! Plus de 40 organisations nationales disent NON! <http://www.generations-futures.fr/tafta/stop-tafta-le-grand-marche-transatlantique-ne-se-fera-pas-plus-de-40-organisations-nationales-disent-non/>

2014

- Publication du rapport Enquête **EXPERT 3 – Exposition des enfants aux Pesticides PERTurbateurs Endocriniens** : http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/04/rapport_expert_3.pdf
Soutien à la manifestation **contre le projet de ferme des 1000 vaches**
- **La Loi Labbé** est adoptée en janvier par l'Assemblée nationale et vise notamment à interdire l'usage des pesticides aux collectivités publiques (espaces verts) et aux particuliers à partir de 2020.
La campagne « **0 phyto 100% bio** » a été lancée en février, elle recense et valorise les collectivités qui emploient le moins de pesticides.
- GF est cité dans le **rapport d'information de la commission des affaires européennes sur la Stratégie européenne sur les Perturbateurs Endocriniens (PE) de l'Assemblée Nationale** : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/europe/rap-info/i1828.pdf>
- La mobilisation se poursuit pour la démocratie et la transparence en ce qui concerne le **traité de partenariat commercial transatlantique (TAFTA)** <http://www.generations-futures.fr/pesticides/7-raisons-de-sinquieter-des-impacts-du-tafta-sur-la-reglementation-chimique/>
- Le TASS de St Brieuc rend **justice aux ex-salariés de Nutréa-Triskalia** et condamne l'entreprise pour faute inexcusable de l'employeur. <http://www.generations-futures.fr/pesticides/pesticides-une-nouvelle-victoire/>

- **9^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides avec 1360 évènements et près de 18 pays étrangers participants** lire le bilan ici http://www.semaine-sans-pesticides.fr/wp-content/uploads/2014/04/Bilan-2014_final.pdf
- **L'appel des médecins du Limousin** est lancé dans le cadre de la Semaine (85 médecins contre les pesticides)
- **Emmanuel Giboulot**, qui a refusé de traiter ses vignes, **est condamné à une amende de 1 000 euros** par le tribunal correctionnel de Dijon.
- **Lettre ouverte à Mme. Ségolène Royal**, ministre de l'écologie pour revendiquer la paternité du projet « Villes et villages sans pesticides » par GF, Agir pour l'Environnement et Bio consommateurs GF réagit à l'adoption par La commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale d'un amendement dans le cadre de la loi d'Avenir Agricole qui dans les faits autorisera l'usage des pesticides à proximité des écoles et lieux sensibles dans la plupart des cas.
La Commission Européenne publie une feuille de route qui veut que **l'évaluation des PE (Perturbateurs endocriniens) soit faite par une approche basée sur l'évaluation du risque** et non sur le danger. GF réagit. http://ec.europa.eu/smart-regulation/impact/planned_ia/docs/2014_env_009_endocrine_disruptors_en.pdf
- **Pesticides : des évaluations européennes des matières actives incomplètes qui vont à l'encontre de la législation européenne !** Rapport publié par PAN Europe et Générations Futures
- La campagne « **Libérons-nous des Perturbateurs Endocriniens** : Environnement perturbé, santé menacée ! » représente à présent une coalition de 50 ONG.
Le parlement adopte le projet de **loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF)**, les Une première avancée : elle donne la possibilité à l'autorité administrative de définir des moyens pour éviter les dérives de pesticides près des habitations.
- **Lancement de CitizenCase** : première plateforme de financement participatif (« crowdfunding ») pour des actions en justice en vue de protéger la société civile contre les risques sanitaires et les atteintes à l'environnement, et pour un meilleur accès à la justice des associations : <http://citizencase.org/>

2015

- Publication de l'enquête EXPERT 4 sur les pesticides PE présent dans les cheveux de femmes en âge de procréer et résident en IDF : <http://www.generations-futures.fr/perturbateurs-endocriniens/expert-4/>
- Propositions d'amendements pour la loi Biodiversité
- Propositions d'amendements pour la loi Santé
- **10^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides** avec plus d'un millier d'événements dans une vingtaine de pays et l'organisation d'un Tour de France des alternatives aux pesticides. Consultez le bilan complet ici : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/wp-content/uploads/2015/04/Bilan-SPAP-20151.pdf>
- Remise du prix « Ophyto 100%bio » aux communes les plus méritantes sur la suppression des pesticides et la valorisation de la bio : <http://www.generations-futures.fr/Ophyto-100-pour-100-bio/prix-2015/>
- Lancement d'une pétition pour l'interdiction du glyphosate, substance reconnue cancérigène probable par la CIRC et le retrait du marché les pesticides qui en utilisent
Soutien du dépôt de plainte contre X de Valérie Murat dans la mort de son père, viticulteur décédé d'un cancer lié à l'utilisation de pesticides

Lire aussi :

- nos revues de presse disponibles ici <http://www.generations-futures.fr/generations-futures/la-presse-parle-de-nous/>

- notre lettre d'informations <http://www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/lettre-dinformation-generations-futures/>
- ainsi que nos rapports ici <http://www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/nos-rapports/>

4. Les principales campagnes de GF

a. La semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) 2006 - 2015 :

GénérationS Futures ne fait pas que dénoncer l'impact des pollutions chimiques sur notre santé et notre environnement, notre association, en collaboration avec de nombreux partenaires, promeut les alternatives aux pesticides, notamment lors de la **Semaine pour les alternatives aux pesticides** qui se tient du 20 au 30 mars chaque année en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe ou encore en Afrique. Voir www.semaine-sans-pesticides.fr

En 2014, près de 1 360 événements ont été organisés principalement en France mais aussi dans 25 autres pays, avec 400 partenaires de terrain, 36 partenaires nationaux et 18 partenaires internationaux. Ont été organisés pour l'occasion : projections de films, débats, animations, ateliers, formations, démonstrations, visites de sites, marches symboliques, repas bio, expositions, spectacles... Et pour tous les publics : les consommateurs-citoyens, les agents communaux, les agriculteurs, les entreprises, les enfants, les jardiniers amateurs, les simples curieux...

A titre de comparaison

- 2006: l'évènement était porté par 89 actions dans 31 départements
- 2013: 1000 actions dans 16 pays
- 2014: 1360 actions dans 26 pays
- 2015 : plus d'un millier d'événements dans une vingtaine de pays

L'évènement est de plus en plus repris à l'étranger et une demande forte s'exprime pour une coordination au niveau international.

En 2015 la SPAP fête sa 10^{ème} édition!

Pour l'occasion, GF a souhaité faire le bilan de 10 années d'avancées en matière de promotion des alternatives aux pesticides et de reconnaissance des victimes A cette occasion nous avons publié un document de bilan de ces dix dernières années ainsi que nos propositions pour les 10 années à venir. Vous pouvez le retrouver ici : http://www.semaine-sans-pesticides.fr/wp-content/uploads/2015/04/Bilan_propositions_2005_2025_Final.pdf

Vous pouvez également consulter le bilan complet de l'édition : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/wp-content/uploads/2015/04/Bilan-SPAP-20151.pdf>

b. Victimes des pesticides, votre santé, notre priorité :

Cette campagne a été officiellement lancée en juin 2008 lors d'une conférence de presse avec la mise en ligne d'un site internet : www.victimes-pesticides.fr¹¹. L'initiative vise à aider les victimes, notamment les professionnels, à se structurer afin de mieux se défendre juridiquement. Notre action a permis d'aboutir à la création de l'association des professionnels victimes des pesticides « **Phyto-Victimes** »¹² le 19 mars. En a également découlé le soutien de Générations Futures aux salariés de l'agroalimentaire notamment dans l'affaire Triskalia. En 2015 nous souhaitons poursuivre cette campagne avec une structuration des riverains.

c. 0 phyto, 100% bio :

Lancée en 2014 cette campagne menée en partenariat avec Bioconsom'acteurs et Agir pour l'environnement a pour but de recenser, encourager et valoriser au niveau national l'effort de nombreuses collectivités, à réduire ou éliminer l'usage des pesticides et/ou à promouvoir l'agriculture bio *via* notamment la restauration collective. Voir : <http://www.0phyto-100pour100bio.fr/>

d. Autres actions :

Générations Futures mène aussi des **campagnes de biomonitoring et d'analyses** (ex : analyse de mèches de cheveux ou de fruits pour déterminer le taux de pesticides qu'on y retrouve, cf. les études que vous trouverez dans la partie suivante). Ces analyses permettent de sensibiliser le grand public, de lui faire prendre conscience des risques qu'il encourt au quotidien, mais aussi d'appuyer les arguments de l'association lorsqu'elle prône le changement auprès des décideurs politiques.

GF suit aussi de très près les **Autorisations de Mise sur le Marché** (AMM) des pesticides, délivrées par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), s'appuyant sur les évaluations de l'ANSES. Ainsi, elle a dénoncé en avril 2013 des irrégularités dans ces autorisations qui ne prenaient pas compte des avis défavorables de l'ANSES concernant certains produits. Cela a permis la révision des AMM et surtout la publication et l'accès pour tous aux résultats des évaluations de l'ANSES. De même, à partir de juillet 2015, ce sera à l'Anses de statuer sur les AMM et non plus à la DGAL.

Pour finir, GF effectue continuellement un **travail de veille sur la législation**, la réglementation, les amendements et les arrêtés concernant les pesticides. Elle fait du **plaidoyer** auprès des décideurs politiques afin de faire évoluer les pratiques et les lois pour tendre vers une suppression de l'usage des pesticides (participation à des colloques, rencontre d'élus, sénateurs, députés et appartenance au réseau européen PAN Europe – Pesticide Action Network).

¹¹ Des témoignages de victimes sont aussi disponibles sur : <http://victimespesticides.weebly.com/index.html>

¹² <http://www.phyto-victimes.fr/>

5. Les rapports et études menées par GF

Voir ici sur le site Internet : <http://www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/nos-rapports/>

Dans l'ordre chronologique inverse :

Date de publication	Titre, résumé et lien internet
<p>12/ 03/2015</p> 	<p>EXPERT 4 : Quelles expositions aux perturbateurs endocriniens pour des franciliennes en âge de procréer ?</p> <p>Le rapport EXPERT 4[3] s'intéresse donc tout particulièrement à l'exposition des femmes en âge de procréer vivant en milieu urbain, spécifiquement en Région Ile-de-France[4], via l'analyse, par un laboratoire de recherche indépendant, d'une mèche de leurs cheveux. 29 femmes ont participé à cette enquête. Les prélèvements ont été réalisés entre mars et octobre 2014. L'un des échantillons de cheveux n'ayant pas été retenu pour l'analyse du fait d'un prélèvement trop faible ce sont 28 échantillons qui ont été analysés. Les analyses ont été réalisées début 2015. 64 substances suspectées d'être des Perturbateurs Endocriniens ont été recherchées [5] dont 54 pesticides ou métabolites de pesticides, 6 retardateurs de flammes bromés et 4 PCB.</p> <p>http://www.generations-futures.fr/perturbateurs-endocriniens/expert-4/</p>
<p>20.01.2015</p> 	<p>Pesticides perturbateurs endocriniens : la santé moins importante que l'économie</p> <p>PAN Europe et Générations Futures dévoilent la première recherche approfondie réalisée par un groupe non lié à l'industrie sur le nombre exact de perturbateurs endocriniens pesticides qui seront réglementés si la feuille de route de la Commission pour l'évaluation de l'impact des critères endocriniens était suivie.</p> <p>http://www.generations-futures.fr/pesticides/pesticides-perturbateurs-endocriniens/</p>
<p>15.09.2014</p> 	<p>Pesticides : des évaluations européennes des matières actives incomplètes qui vont à l'encontre de la législation européenne !</p> <p>PAN Europe et Générations futures démontrent qu'en Europe, les régulateurs chargés d'évaluer les substances actives des pesticides ne tiennent pas compte de toutes les études indépendantes disponibles. Ils se contentent des données fournies par les industriels qui commercialisent ces mêmes pesticides, pour définir les niveaux d'exposition les plus sûrs. La dangerosité des pesticides homologués est ainsi sous-estimée, ce qui va à l'encontre de la législation européenne.</p> <p>www.generations-futures.fr/pesticides/pesticides-des-evaluations-europeennes-incomplètes Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-</p>

content/uploads/2014/09/Pesticides_Reglement_Etude_scientifique_080920141.pdf

Avril 2014



EXPERT 3: nouvelle enquête de Générations Futures – Quelles expositions de nos enfants aux résidus de pesticides perturbateurs endocriniens

3ème volet de l'enquête de Générations Futures sur les perturbateurs endocriniens.

Le rapport s'intéresse à l'exposition des jeunes enfants vivant ou allant à l'école dans des zones agricoles, via l'analyse, par un laboratoire de recherche indépendant, d'une mèche de leurs cheveux. 30 enfants ont participé à cette enquête. Les prélèvements, faits par les parents, ont été réalisés entre octobre et décembre 2013 et les analyses réalisées début 2014. 53 pesticides suspectés d'être des PE ont été recherchés.

www.generations-futures.fr/pesticides/expert-queelles-expositions-des-enfants-aux-pesticides-perturbateurs-endocriniens

Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/04/rapport_expert_3.pdf

Mars 2014



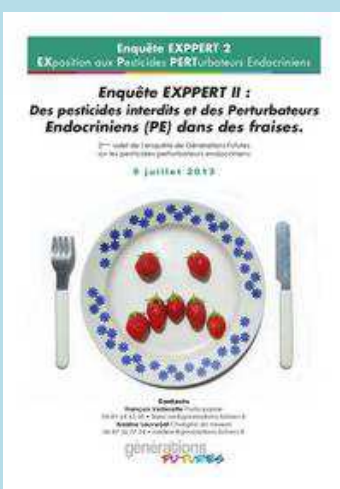
Kit de mobilisation : « **0 phyto, 100% bio!** »

Des outils pour s'informer, sensibiliser et agir en tant que citoyen. Le projet 0 phyto, 100% bio a pour objectif de promouvoir les villes et villages bio et sans pesticides. Il a été créé pour encourager et valoriser les bonnes pratiques de certaines communes, mais aussi pour inciter chacune d'entre elles à s'améliorer et à s'engager pour l'avenir, en s'appuyant sur la période des élections municipales de mars 2014.

www.0phyto-100pour100bio.fr

Pdf : http://0phyto-100pour100bio.weebly.com/uploads/9/7/2/9/9729204/kit_citoyen.pdf

09.07.2013



Enquête EXPERT 2 : Des pesticides interdits et des Perturbateurs Endocriniens (PE) dans des fraises

2ème volet de l'enquête de Générations Futures sur les perturbateurs endocriniens.

Analyse de résidus de pesticides dans des fraises vendues en France.

www.generations-futures.fr/pesticides/enquete-expert-2-des-pesticides-interdits-et-des-perturbateurs-endocriniens-pe-dans-des-fraises

Pdf : www.youblisher.com/p/662752-Enquete-EXPERT-II-Des-pesticides-interdits-et-des-Perturbateurs-Endocriniens-PE-dans-des-fraises

05.06.13



Alerte aux insecticides néonicotinoïdes dans nos aliments !

Lorsque le rapport est paru l'Union européenne venait de décider de restreindre l'usage de trois insecticides néonicotinoïdes. GF a alors réalisé une campagne d'analyse d'aliments végétaux testés par un laboratoire indépendant et agréé, afin de montrer que l'utilisation des néonicotinoïdes dépasse largement l'usage des 3 produits restreints, et que l'exposition environnementale et humaine à ces produits continue.

www.generations-futures.fr/pesticides/alerte-aux-insecticides-neonicotinoides-dans-nos-aliments

Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/06/Dossier_neonic_final_030613.pdf

23.04.13



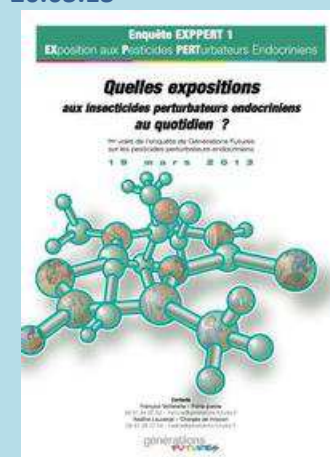
Pesticides : une gestion inacceptable de dizaines d'Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) des pesticides ... preuves à l'appui !

Générations Futures dénonce, sur la base de données tangibles, des irrégularités graves qui ont permis le maintien au marché de plus de 40 pesticides dangereux qui devraient être interdits ou avoir des usages restreints !

www.generations-futures.fr/pesticides/pesticides-une-gestion-inacceptable-des-amm

Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/03/Pesticides_anomalies_des_AMM_230413_final.pdf

20.03.13



Enquête EXPERT 1 : Rapport pesticides et perturbateurs endocriniens

1er volet de l'enquête de Générations Futures sur les perturbateurs endocriniens.

Le rapport démontre que nous sommes quotidiennement exposés et intoxiqués à des insecticides perturbateurs endocriniens (par l'alimentation et l'environnement quotidien).

www.generations-futures.fr/pesticides/etude-expert-1-exposition-aux-pesticides-perturbateurs-endocriniens

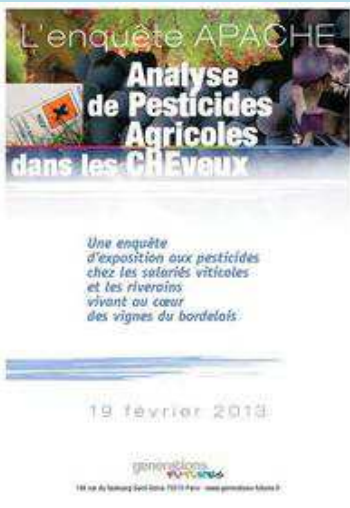
Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/03/Rapport_Expert1_insecticide_enfant_PEV2_bd1.pdf

19.02.13

Enquête Apache

Une enquête inédite sur les salariés viticoles et riverains des vignes : Quelles expositions aux pesticides viticoles ?

www.generations-futures.fr/pesticides/lenquete-apache-analyse-de-



[pesticides-agricoles-dans-les-cheveux](#)
 Pdf : www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/02/Rapport_cheveux_final_bd.pdf

Déc. 2011

Menus non toxiques



GénérationS Futures a comparé les teneurs en résidus de pesticides des fruits, légumes et céréales de ses menus toxiques (décembre 2010 voir ci-dessous) avec les mêmes aliments issus de l'agriculture biologique analysés en 2011.

www.menustoxiques.fr/pdf/doc_menubio_151211.pdf

Déc. 2010

Menus Toxiques



Une enquête sur l'exposition de la population, par l'alimentation, à des substances chimiques suspectées d'être cancérigènes. Entre juillet et septembre 2010, GénérationS Futures a acheté dans divers supermarchés de l'Oise et à Paris, des aliments non bio composant les repas types d'une journée d'un enfant d'une dizaine d'années.

www.menustoxiques.fr/pdf/Rapport_assiette_toxique_281110.pdf

Sept. 2008

Enquête Supermarché – le raisin

	<p>Enquête sur les raisins de table au sein de l'UE : des ONG détectent des pesticides, parfois interdits, souvent préoccupants et en grand nombre dans des raisins de certains supermarchés !</p> <p>www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/03/GÉNÉRATIONS_FUTURES_Dossier_Raisin_pesticides_Final.pdf</p>
Mars 2008	<p>Pesticides dans le vin</p> <p>Les associations du Pesticides Action Network Europe (PAN-Europe), dont Générations Futures (ex GÉNÉRATIONS FUTURES), publient les résultats d'une campagne d'analyses réalisée sur des vins d'Europe et du monde entier et dénoncent la contamination généralisée de ces vins par des résidus de pesticides.</p> <p>www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2013/03/Rapport_vin_pesticide_fr.pdf</p>

6. Liste des supports utiles (livres, films documentaires...)

- Les sites et publications de Générations Futures : www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents
- Les liens utiles : www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/autres-liens-utiles
- Autres ressources utiles (clip vidéo, films, livres, brochures, musiques, et supports de conférences): www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/autres-ressources-utiles.
- Les lettres d'informations de GF (parues tous les 3 mois) : www.generations-futures.fr/nos-sites-et-documents/lettre-dinformation-generations-futures
- Vous trouverez également des supports utiles sur le site de la SPAP : www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/outils